

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale Niveau 6 (bac + 3/4)

Pour les salariés, demandeurs d'emploi ou en post-VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Mireille DONIS

Coordinatrice de la formation

Secrétariat pédagogique :

Stéphanie POURIN

05 49 37 41 07

caferuis@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 60 02 ou 05 49 37 77 18

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Le métier

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Compétences visées

Les compétences de la formation sont les suivantes et correspondent aux fonctions du cadre intermédiaire :

● Pilotage de l'action

Concevoir et mettre en œuvre le projet de service ou de l'unité, assurer la qualité des interventions auprès des usagers, développer une réflexion éthique, évaluer les actions menées.

● Encadrement d'équipes et de professionnels, gestion des ressources humaines

Encadrer, animer et conduire l'équipe, développer les compétences individuelles et collectives.

● Gestion administrative et budgétaire d'une unité

Gérer et planifier les moyens matériels et budgétaires de l'unité, effectuer le suivi de la gestion administrative, mettre en œuvre la réglementation, adapter et appliquer les indicateurs de gestion et de qualité, réguler et gérer les imprévus.

● Communication interne

Recueillir, traiter, analyser et transmettre les informations des équipes, les décisions et informations de la direction, assurer la diffusion des informations liées à la réglementation et son évolution, rendre compte de l'activité

● Participation au projet de la structure

Participer à la construction du projet, analyser et transmettre les besoins des usagers, participer et faire participer les équipes à la définition des missions, à l'évaluation, être garant de la cohérence des différents niveaux de projets, contribuer à la veille institutionnelle.

● Partenariat d'action et travail en réseau

Repérer et connaître les partenaires, développer des partenariats, assurer la représentation du service ou de la structure par délégation, organiser les relais en amont et en aval de l'accompagnement

Postes visés

Développer les compétences pour occuper des postes de :

- Chef de service éducatif
- Cadre intermédiaire
- Directeur adjoint

Possibilités d'évolution de carrière

Les détenteurs du CAFERUIS peuvent occuper des postes de chef de service, d'encadrant de proximité, de cadre intermédiaire, de directeur adjoint...

Il est possible de poursuivre ses études vers un autre diplôme du travail social, par exemple le CAFDES (niveau 7) et bénéficier ainsi de dispenses et d'allègements afin d'évoluer vers des postes de direction et direction générale. Il est également possible de poursuivre vers un cursus universitaire.

Les conditions d'accès à la formation

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux salariés du secteur social et médico-social y compris de l'aide à domicile et aux personnes hors secteur pouvant justifier d'une expérience de l'encadrement ou d'un niveau de diplôme.

Prérequis

Les candidats doivent être soit :

- Titulaires d'un diplôme au moins de niveau 5 délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Titulaires d'un des diplômes d'auxiliaire médical au moins de niveau 5 (code de la santé publique livre 3) ayant deux ans d'expérience ou occupant une fonction d'encadrement dans le secteur social ou médico-social ;
- Des travailleurs sociaux de niveau 4 – moniteurs-éducateurs, techniciens de l'intervention sociale et familiale – ayant 4 années d'expérience dans le secteur social ou médico-social ;
- Titulaires d'un diplôme de niveau 6 inscrit au RNCP;
- Titulaires d'un Bac+2 ayant au moins 3 ans d'expérience dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) dans le secteur social et médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Une épreuve orale d'admission

Durée : 30 min

Elle consistera en un entretien avec un professionnel de la filière concernée et un formateur permanent ou vacataire de l'Institut autour des motivations au regard de la formation et de l'exercice d'un poste à responsabilité. Elle permettra d'apprécier le parcours du candidat, la nature de son engagement, l'opportunité et la pertinence de cette formation.

La formation

Le CAFERUIS est une formation professionnelle de 820 heures réparties en

- 400 heures de formation théorique, avec allègements possibles ;
- 420 heures ou 210 heures de stage selon l'origine professionnelle des stagiaires.

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- Conception et conduite de projet (90 heures)
- Expertise technique (150 heures)
- Management d'équipe (100 heures)
- Gestion administrative et budgétaire (60 heures)

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

Approche pédagogique

- Alternance des apports pédagogiques avec des périodes pratiques
- Multiplicité et croisements des approches théoriques
- Supports éducatifs variés
- Accompagnement personnalisé des dossiers

Lieu de formation

Poitiers (86), Angoulême (16) ou Saintes (17) en fonction du nombre d'inscrits.

Durée

2 ans

Organisation de la formation

Regroupements mensuels de 2 à 5 jours (amplitude maximum de 24 mois entre le début de la formation et le jury final).

Allègements de formation

Les personnes titulaires d'un diplôme de travail social (inscrit au CASF) ou d'un diplôme d'auxiliaire médical au moins de niveau 5 et en situation d'emploi dans un secteur de l'action sociale ou médico-sociale bénéficient d'un allègement automatique de 70 h sur l'unité de formation expertise technique et de 210h sur la durée du stage.

Des allègements de formation équivalents peuvent être accordés sur demande des intéressés lorsqu'ils sont en situation d'emploi et que leur diplôme sanctionne une formation au moins de niveau 5 dans le domaine de l'intervention sociale.

La certification

Le certificat est acquis lorsque le candidat a satisfait à 4 épreuves :

- Présentation d'un dossier technique en rapport avec l'activité professionnelle ou le lieu de stage
- Épreuve orale d'étude de situation portant sur le management d'équipe
- Épreuve écrite d'étude de cas portant sur la gestion administrative et budgétaire
- Rédaction et soutenance d'un mémoire relatif à la conception et à la conduite de projets

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.